



Conseil d'établissement

Date : 5 juin 2018
 Heure : 18 h 00
 Endroit : Restaurant Le Saint-Patrice


SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;	Mme Josée Landry souhaite la bienvenue à tous les membres.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;	Mme Josée fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Sabrina propose l'adoption de l'ordre du jour du CÉ du 5 juin 2018. Mme Aline seconde.	
3. Lecture et adoption du procès-verbal du dernier conseil d'établissement ;	Mme Josée fait la lecture du procès-verbal du CÉ du 24 avril dernier. Il est proposé par Mmes Sabrina et Kassandra d'adopter le procès-verbal. Approuvé à l'unanimité.	
4. Évaluation du plan de lutte pour une école bienveillante;	Mme Édith Michaud, directrice de l'école fait une brève présentation de l'évaluation du plan de lutte pour une école bienveillante. Cette évaluation sera présentée aux enseignants de l'école lors de la rencontre mensuelle de juin. L'évaluation sera envoyée au protecteur de l'élève ainsi qu'aux parents. M. David propose l'adoption du plan de lutte.	À envoyer au protecteur de l'élève ainsi qu'aux parents.
5. Adoption du budget annuel 2018-2019;	Mme Édith explique brièvement de quelle façon le budget est réparti dans chacune des écoles. Alors, il est proposé par Sabrina d'adopter le budget 2018-2019 des écoles. Adopté à l'unanimité.	Envoyer la résolution aux ressources financières.



SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
6. Frais exigés aux parents;	Mme Édith présente les factures de cahiers d'activités et présente également la résolution adoptée par le CÉ en avril 2017 en lien avec le coût des frais chargés aux parents. Une nouvelle résolution est adoptée. Il est proposé par Mme Jennifer d'adopter les frais chargés aux parents. Secondé par Mme Sabrina.	
7. Rapport annuel du CÉ;	Mme Josée Landry présente le rapport d'activités du CÉ 2017-2018. Mme Cassandra propose l'adoption du rapport annuel du CÉ 2017-2018. Secondé par Sabrina et Annie.	
8. Assemblée générale des parents 2018-2019;	Cette dernière aura lieu à St-Modeste le <u>25 septembre à 19h00</u> Jennifer reste un an. Sandra termine, Annie termine, Michaël termine et Josée termine.	
9. Accueil et début des cours le 30 août.	Début des services de garde : 27 août à 7h15.	
10. Frais de déplacement, de garde, etc. :	Complétés par les membres.	



SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
11. École d'été au secondaire;	Les dépliants seront remis aux élèves du secondaire le 28 juin prochain.	
12. Varia;	Souper agréable	
13. Levée de l'assemblée.	Mme Aline propose la levée de l'assemblée à 20h50.	


Édith Michaud, directrice

Josée Landry, présidente